

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 JUIN 2020

Présents : Grandin Michaël, Gallier Claude, Ozouf Barbara, Le Champion Gonzague, Leredde Chantal, Cozic Patrick, Fleury Guylaine, Furcy Jackie, Marie Brigitte, Garnier Bruno, Boullot Anicet, Cailliez Dominique, Coutard Rachel, Devi Elisabeth, Dufour Géraldine, Gilles Sébastien, Gros Bernard, Lebedel Christophe, Leconte Béatrice, Lefort Martine, LERENDU Sabrina, Lesouef Christine, Marie François, Mariette Alicia, Meunier Daniel, Moulin Michèle, Piedagnel Gilbert.

Absents excusés :

Louis Allain qui avait donné procuration à Grandin Michaël.

Absents :

Travers Julie.

Secrétaire de Séance : M. Boulot Anicet.

I – COMMUNICATION DU MAIRE

M. le Maire transmet les remerciements reçus par les Restos du Cœur ainsi que l'Etablissement des donneurs de sang pour les aides apportées par le Conseil Municipal de Torigny.

II – COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 3 MARS 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 3 mars 2020 de l'ancienne mandature.

III – COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 25 MAI 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 25 mai 2020.

IV – INFORMATIONS SUR LES CONSEILLERS DELEGUES

Suite à un oubli lors de la dernière séance, M. le Maire informe le Conseil que Mme Mariette a été nommée conseillère déléguée à la jeunesse.

V – INDEMNITES MAIRE ADJOINTS CONSEILLERS DELEGUES MAIRES DELEGUES

M. Cailliez demande si l'indemnité des anciens chefs-lieux de canton sera appliquée.

M. le Maire répond que cette majoration n'est pas prévue dans les propositions. Par ailleurs, il précise que les Maires délégués deviennent des référents géographiques des communes historiques. L'enveloppe indemnitaire sera bien en deçà du montant avant le renouvellement du Conseil (montant annuel après le renouvellement : 132 000 € contre 176 000 € actuellement).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les indemnités comme ci-dessous :

Maire	52 % de l'indice 1027
1 ^{er} adjoint et Maire délégué de Torigni-sur Vire	24 % de l'indice 1027
2 ^{ème} adjoint	20 % de l'indice 1027
3 ^{ème} adjoint	20 % de l'indice 1027
4 ^{ème} adjoint et Maire délégué de Guilberville	23 % de l'indice 1027
5 ^{ème} adjoint	20 % de l'indice 1027
6 ^{ème} adjoint et Maire délégué de Brectouville	21 % de l'indice 1027
7 ^{ème} adjoint	20 % de l'indice 1027
8 ^{ème} adjoint	20 % de l'indice 1027
Maire délégué de Giéville	22 % de l'indice 1027
Conseiller délégué à la jeunesse	6 % de l'indice 1027
Conseiller délégué au sport	6 % de l'indice 1027

VI – NOMINATIONS AUX ORGANISMES EXTERIEURS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de nommer les membres suivants aux différents organismes :

1 – Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires : Le Campion Gonzague - Mariette Alicia - Cozic Patrick - Cailliez Dominique – Gallier Claude.

Membres suppléants : Garnier Bruno - Piedagnel Gilbert - Fleury Guylaine - Travers Julie – Gilles Sébastien.

2 – CCAS : Gallier Claude - Leredde Chantal - Marie Brigitte - Lefort Martine - Moulin Michèle.

3 – EHPAD « La Clairière des Bernardins » : Leredde Chantal – Marie Brigitte.

4 - Conseil d'administration du collège : Gallier Claude - Lefort Martine.

5 - Secteur d'action gérontologique : Leredde Chantal – Marie Brigitte.

6 - Manche numérique : Grandin Michaël.

7 - Correspondant défense : Furcy Jackie.

8 – SDEM 50 : Grandin Michaël - Devi Elisabeth - Piedagnel Gilbert.

9 – CNAS : Mariette Alicia (collège élu) – Demoulin-Frémin Katy (collège salarié).

10) Commission des impôts directs :

Titulaires : Le Campion Gonzague - Gallier Claude - Cozic Patrick - Cousin Anne-Marie -Garnier Bruno - Ozouf Barbara - Grandin Michael - Lefort Martine - Leredde Chantal - Marie Brigitte - Gilles Sébastien - Devi Elisabeth - Furcy Jackie - Leconte Béatrice - Boulot Anicet - JOSEPH Nicolas.

Suppléants : - Nativelle Daniel - Doublet Pascal - Chasles Didier -4 Valette Alain - Deschamps Gérard - Prevot Anne-Estelle - Renouf Yolande - Fleury Ghylaine - Murier Denys -Laforge Marie-Madeleine - Mauger Gilbert - Lemariéy Patrice - Bossard Yohann - Varin Jean-Claude - Normand Alain - Pichon-Leroy Jean-François

VII – MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer les commissions ci-dessous et de nommer les membres suivants. Le Maire est président de droit, les adjoints et conseillers délégués sont membres de droit.

1. Affaires scolaires. Vice-présidence : Gallier Claude et Mariette Alicia

Boulot Anicet - Lefort Martine - Leredde Sabrina - Dufour Géraldine - Cailliez Dominique.

2. Urbanisme. Vice-présidence : Ozouf Barbara

Boulot Anicet - Lefort Martine - Coutard Rachel - Lesouef Christine -Devi Elisabeth – Travers Julie.

3. Finances. Vice-présidence : Le Campion Gonzague

Marie François - Piedagnel Gilbert - Mariette Alicia - Travers Julie.

4. Sociale. Vice-présidence : Leredde Chantal et Marie Brigitte

Leconte Béatrice - Lefort Martine - Moulin Michèle - Gros Bernard.

5. Travaux et Voiries. Vice-présidence : Cozic Patrick et Garnier Bruno

Leredde Sabrina - Devi Elisabeth - Piedagnel Gilbert - Lebedel Christophe – Meunier Daniel – Travers Julie.

6. Culture Animations, Associations et Communications.

Vice-présidence : Fleury Guylaine et Furcy Jackie

Boulot Anicet - Leconte Béatrice - Leredde Sabrina - Coutard Rachel - Devi Elisabeth – Louis Alain - Dufour Géraldine - Marie François - Gilles Sébastien - Moulin Michèle – Gros Bernard - Lebedel Christophe - Meunier Daniel - Mariette Alicia.

7. Foire et Marchés : Vice-présidence LE CAMPION Gonzague

Leredde Sabrina - Lesouef Christine - Louis Allain - Marie François -Moulin Michèle.

M. le Maire précise que les commissions se réuniront avant la mi-juillet et définiront leur mode de fonctionnement.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

1 – Mme Devi fait part au Conseil qu’il convient de sécuriser le pigeonnier situé à Torigny.

M. Cozic répond que les services techniques de la commune vont réaliser les travaux nécessaires et éviter tout danger sur le site.

2 – M. Cailliez informe l’assemblée qu’un montant de 160 000 € est inscrit pour le projet de gîte à l’église Notre-Dame. Au cas où ce projet serait abandonné, il propose d’affecter 40 000 € à la restauration du pigeonnier.

M. le Maire précise qu’à ce jour, le diagnostic sanitaire de l’édifice est en cours de réalisation, qu’il ne s’agit pas d’une priorité du programme électoral de notre équipe.

M. Cailliez fait part au Conseil qu’il a été sollicité le 24 mai 2020 pour payer une facture de 18 500 € émise le 23 mars 2020 concernant le diagnostic réalisé sur le mur Grimaldi.

M. le Maire souhaite une présentation de l’étude par le bureau d’étude Artene. Ce dossier nécessite une technicité, une décision collégiale s’imposera.

En ce qui concerne la promenade, constat est fait qu’elle est empruntée. Selon les conclusions d’Artene, il conviendra de faire évoluer ou pas l’accès actuel.

Suite à la demande de M. Cailliez, M. le Maire rapporte à l’assemblée qu’une réunion avec le Conseil Départemental est programmée à la fin du mois pour définir les périmètres du Contrat de Pôle de Services (CPS).

M. Cailliez rappelle la politique d’aide au paiement du loyer des commerçants de l’Agglo pendant la période du 15 mars au 15 mai 2020. Peu de commerçants de Torigny sollicitent l’aide.

A l’occasion de la distribution des masques aux commerçants, M. Gallier va diffuser l’information et connaître les raisons du faible nombre de dossiers.

La séance est levée à 21h.45